

## UNE ENQUÊTE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Baromètre santé environnement 2017, une nouvelle enquête 10 ans après le 1<sup>er</sup> Baromètre santé environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



En 2007, l'ex-Institut national de prévention et d'éducation pour la santé menait, pour la 1<sup>ère</sup> fois, une enquête nationale sur les perceptions de la population vis-à-vis des principaux risques environnementaux et du rôle des pouvoirs publics dans la gestion de ces problèmes. Un sur-échantillon en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avait permis de fournir des résultats représentatifs de la population régionale.

En 2017, la Région et l'Agence régionale de santé ont confié à l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur la réalisation d'une nouvelle enquête pour mieux connaître les préoccupations du public et leurs évolutions depuis 2007, répondre aux besoins d'information de la population et ajuster les orientations prises par les pouvoirs publics pour améliorer les problèmes de santé environnement, sur la base d'un dialogue avec les habitants et les parties prenantes.

Le Baromètre santé environnement 2017 a été réalisé selon une méthodologie similaire à l'enquête de 2007 afin de permettre des comparaisons entre les deux enquêtes. L'enquête s'est déroulée par téléphone en juin-juillet 2017 auprès d'un échantillon de 1 960 personnes

de 18-75 ans représentatif de la population régionale (terrain réalisé par l'institut de sondage TMO Régions). L'échantillon a été constitué par tirage au sort de ménages au sein d'une base de numéros de téléphones fixes générés aléatoirement, puis d'une personne au sein de chaque ménage, pour assurer la représentativité au niveau de la région. Afin de permettre des comparaisons intra-régionales, les départements alpins ont été sur-échantillonnés.

Le questionnaire, d'une durée moyenne de 30 min, a été élaboré à partir de celui de 2007, dans le cadre d'un groupe de travail associant la Région, l'Agence régionale de santé et coordonné par l'Observatoire régional de la santé. Les données ont été redressées pour être représentatives de la population régionale selon le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le département, la taille de l'unité urbaine et la taille du foyer. Toutes les comparaisons (selon les caractéristiques des habitants, évolutions 2007-2017) sont issues d'analyses « toutes choses égales par ailleurs ».

Le Baromètre santé environnement a fait l'objet d'une déclaration normale auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (déclaration n°2067316 v0).

RETROUVEZ TOUS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR

[www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)

Le Baromètre santé environnement 2017 a été financé par l'Agence régionale de santé et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement et des Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (action 14).

Tous nos remerciements à l'ensemble des personnes ayant accepté de participer.